



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240410-C20240409_09_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le neuf avril à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT (*sorti de la salle au point 16*), Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET,

MM. Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Bertrand ALESCH (*arrivé au point 2*), Mme Christine ACKER, MM. Hervé GROULT, Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT (*sorti de la salle aux points 15 et 16*), Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Pierre LAGARDE, Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle JACQUEMOT, M. Hervé PATAT, MMES Marie-Odile KRIEGER, Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO (*sorti de la salle point 21*), Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration</u> :	Rachel ZIROVNIK	à	Michel PAQUET
	Denis BAUR	à	Joseph GHAMO
	Eric GONAND	à	Thierry MICHEL
	Mauricette NENNIG	à	Hervé GROULT
	Didier PALLUCCA	à	Régis HEIL
	Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Alieth FEUVRIER, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE, Déborah LANGMAR

Date de la convocation : 12 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 41
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Emmanuel JACQUEMOT



9. Objet : Désignation des représentants de la CCCE au sein de Moselle fibre

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu l'arrêté préfectoral DCL n° DCL/1-029 en date du 23 octobre 2023, portant modification des statuts de la CCCE,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 7 avril 2015 portant adhésion de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au Syndicat Mixte Ouvert d'Aménagement Numérique de la Moselle (dénomination devenue MOSELLE FIBRE par arrêté préfectoral en date du 29 mai 2015),

Vu les délibérations n° 18 du Conseil communautaire en date du 8 septembre 2020 et n° 6 du Conseil communautaire en date du 17 novembre 2020 portant élection des délégués communautaires au sein de MOSELLE FIBRE,

Considérant que les représentants de la CCCE au sein de Moselle FIBRE sont :

Délégués titulaires :

- Denis BAUR
- Thierry MICHEL

Délégués suppléants :

- Bernard ZENNER
- Michel PAQUET

Considérant la démission de Michel PAQUET, en tant que délégué communautaire, suppléant, au sein de MOSELLE FIBRE et la demande de Thierry MICHEL de siéger au sein de Moselle Fibre en tant que délégué suppléant,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 26 mars 2024,

Il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué suppléant devant siéger au sein de MOSELLE FIBRE au scrutin secret.

Appel à candidature(s),

Sont candidats :

Délégué titulaire :

- Bernard ZENNER

Délégués suppléants :

- Thierry MICHEL
- Michel SCHMITT

Messieurs Bernard ZENNER, Thierry MICHEL et Michel SCHMITT sont désignés représentants de la CCCE au sein de Moselle Fibre, à l'unanimité.

Vote : Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 0

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240410-C20240409_09_SI-DE

Fait à Cattenom, le 10 avril 2024

Le Président,

Michel PAQUET



A handwritten signature in red ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "COMMISSION DE CATTENOM ET ENVIRONS" around the perimeter and "Le Président" in the center.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240410-C20240409_09_SI-DE